

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal en séance publique sous la présidence de Madame Martine OGER, Maire.

**Nombre de membres :**

En exercice : 33  
Présents au CM : 31  
Qui ont délibéré : 33

\* Date de convocation : 21 septembre 2021

\* Date d'affichage : 1<sup>er</sup> octobre 2021

**Présents**

Mme OGER, Maire,

M. ANCEAUX, Mme L. LELOU, M. DLUS, Mme BEZIER, M. BELMEKKI, Mme LOPEZ, M. DUGAST, Mme LAPICA, M. JOYAU, Mme C. LELOU, M. MANSUETO, Mme DELAUNAY, M. TCHAIBOU, M. JEMET, M. LEFRANC, M. LAUR, Mme GUILLAIN, Mme LE FALHER, M. VALLET, Mme HERVY, Mme JOLLIVET, Mme MPAKA, M. CAILLE, Mme GROUSSEAU, M. DEROUIN, Mme LÉBOUVIER, Mme HEURTIN, M. GOUGEON, Mme CHARPENTIER, & M. MERCIER, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés**

Mme THEBAULT Valérie donne pouvoir à M. JEMET Luc

Mme BECK Nadine donne pouvoir à Mme GROUSSEAU Isabelle

**Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et conformément à l'article 13 du règlement intérieur, le Conseil Municipal nomme dans l'ordre de la liste des conseillers municipaux un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*Le Conseil Municipal a désigné Capucine LELOU pour assurer ces fonctions.*

**Délibération n° 06.09.21 : Mandat spécial au Maire – congrès des Maires de France**

L'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF) organise chaque année son congrès Porte de Versailles à Paris.

La prochaine édition aura lieu du 16 au 18 novembre 2021 sur le thème "Les maires en première ligne face aux crises".

Cette manifestation nationale, qui regroupe chaque année plus de 5 000 maires et adjoints, est l'occasion de participer à des débats, tables rondes, ateliers sur des sujets relatifs à la gestion des collectivités territoriales.

Elle permet également d'entendre les membres du Gouvernement concernés présenter la politique de l'Etat vis-à-vis des communes.

La participation des élus présente incontestablement un intérêt pour la collectivité qu'ils représentent.

*Compte-tenu de ces éléments et en application de l'article L2123-18 du Code des collectivités territoriales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :*

- ✓ *autorise Madame le Maire, sur présentation des justificatifs, à prendre en charge l'intégralité des frais occasionnés par ce déplacement pour Mme Martine OGER et M. Khaled BELMEKKI.*

<b>Pour</b>	<b>33</b>	Mme OGER, M. ANCEAUX, Mme L. LELOU, M. DLUS, Mme BEZIER, M. BELMEKKI, Mme LOPEZ, M. JOYAU, Mme LAPICA, M. DUGAST, Mme C. LELOU, M. MANSUETO, Mme MPAKA, M. LAUR, Mme DELAUNAY, M. LEFRANC, Mme GUILLAIN, M. TCHAIBOU, Mme THEBAULT, M. JEMET, Mme LE FALHER, M. VALLET, Mme HERVY, M. CAILLE, Mme JOLLIVET, Mme GROUSSEAU, M. DEROUIN, Mme HEURTIN, Mme LÉBOUVIER, Mme BECK, M. GOUGEON, Mme CHARPENTIER, M. MERCIER
-------------	-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Pour extrait certifié conforme,

A Thouaré-sur-Loire, le 28 septembre 2021

**Le Maire,  
Martine OGER**

Accusé de réception en préfecture  
044-214402042-20210930-060921-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2021  
Date de réception préfecture : 30/09/2021



Congrès des Maîtres  
Ame Oger Natine.  
RATP

Ligne 11  
Belleville

2412A1

=====  
=====  
RECU  
=====

Numéro de session : 1  
Edité le : 17/11/2021 09:00:57

1 Carnet t 2CL TN 16,90€

CB 16,90€  
TVA : 10,00% 1,54€  
TVA : 0,00% 0,00€

Montant total HT 15,36€  
Montant total TTC 16,90€

-----  
MERCİ DE VOTRE VISITE - A BIENTOT  
-----